

Vingt ans de décisions prises ici

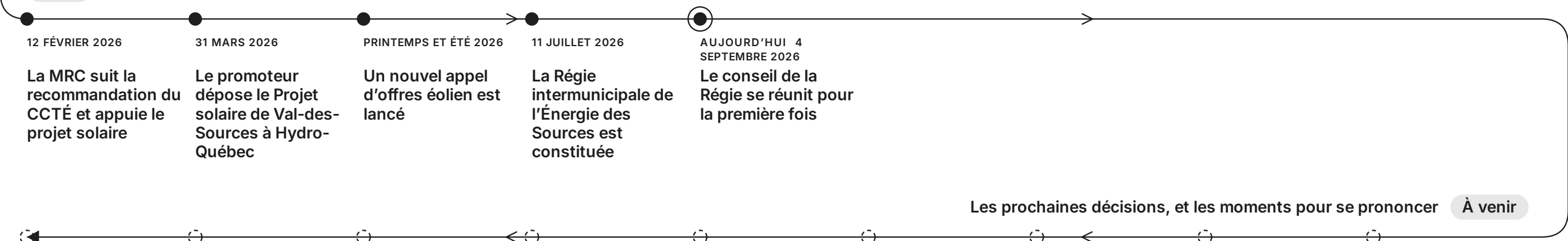
Les municipalités du territoire ont créé la Régie. Cette organisation décide si le milieu participe financièrement à un projet d'énergie renouvelable, et à quelles conditions. Une démarche d'information et de consultation a déjà eu lieu, et d'autres moments auront lieu cet automne.

● Un fait qui a déjà eu lieu ○ Une étape à venir ● Aujourd'hui, le 4 septembre 2026 > Le sens de lecture CCTÉ Comité consultatif sur la transition énergétique MRC Municipalité régionale de comté

Avant 2023 Un territoire qui a déjà choisi de se transformer



2026 Les processus sont mis en application et font leurs preuves, puis la Régie voit le jour



Les prochaines décisions, et les moments pour se prononcer À venir

